

Saint-Maurice, le 26 juin 2017

096058/0010973/PZB4592664EMM 795COMFR



MAIRIE VILLE DI PIETRABUGNO
M LE MAIRE
LIEU DIT GUAITELLA
20200 VILLE DI PIETRABUGNO

Objet : Prévention des risques liés à la baignade et à l'exposition solaire – L1

Madame, Monsieur,

Chaque année, les noyades font de nombreuses victimes. En France, **entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2015, 1 219 noyades accidentelles** ont été recensées¹ : **436 noyades (36 %) ont été mortelles**. Chez les 0-5 ans et les 6-12 ans, respectivement 13 % et 15 % des noyades ont été suivies par des décès. La proportion de décès dépasse les 40 % : chez les 25-44 ans (47 %), les 45-64 ans (45 %) et chez les plus de 64 ans (49 %).

Sur les 1 219 noyades accidentelles enregistrées, 49 % ont eu lieu en mer, 24 % en piscine, 13 % en cours d'eau. L'apprentissage de la nage et l'application de recommandations élémentaires, comme la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade ou le respect des zones de baignade autorisée, permettrait d'éviter ces accidents. **Pour prévenir ces risques, Santé publique France édite une brochure et une affiche « Se baigner, sans danger ».**

L'exposition aux rayonnements ultraviolets (UV), d'origine naturelle ou artificielle, reste la première cause des cancers cutanés, dont le mélanome. **80 000 nouveaux cancers de la peau² sont diagnostiqués chaque année. 11 176 nouveaux cas de mélanomes³** ont ainsi été dépistés en France. En 2012, selon les chiffres du Baromètre Cancer 2010, 82% des Français se déclarent bien informés sur les risques liés à l'exposition solaire. Cependant, l'usage des moyens de protection est loin d'être systématique et il est important de les rappeler : éviter l'exposition entre 12h et 16h, porter un chapeau et des lunettes de soleil, appliquer de la crème solaire toutes les 2 heures, protéger encore plus les enfants, particulièrement vulnérables. **Une affiche et un dépliant sont proposés afin de vous permettre de relayer ces messages.**

Afin de passer un été en toute sécurité, Santé publique France met à votre disposition ces documents d'information présentés au verso. Il vous est possible de les commander gracieusement en suivant la procédure de commande indiquée, également, au verso*.

En vous remerciant de votre participation, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

François Bourdillon
Directeur général



¹ Institut de veille sanitaire (InVS)

² Baromètre Cancer Inpes-Inca, 2010

³ Inca, Source : Les cancers en France en 2014